# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 8 NOVEMBRE 1892. — 66me Année



**L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.**

Bureaux: 73 rue de Chartres

Dufour & Bonnet, Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLÉANS. MARDI, 8 NOVEMBRE 1892.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an....$12 00
Six mois....6 00
Trois mois....3 00
Un mois....1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an....$3 00
Six mois....1 50
Quatre mois....1 00
Trois mois....75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc. qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.


## TOUS AUX POLLS!!!

Voici, enfin, le grand jour de la lutte arrivé. Aujourd'hui, va se résoudre une des plus graves questions qui aient jamais été soumises au vote du peuple américain. Aujourd'hui, va se décider le sort de ses libertés, de ses franchises électorales. Jusqu'ici, nous sommes restés les maîtres de la situation, les arbitres de nos destinées; ce matin, nous le sommes encore; le serons-nous ce soir, demain? Cela dépend absolument de nous, du scrutin que nous jetterons dans l'urne, et de l'ensemble, de l'entrain, de l'unanimité avec lesquels nous l'y jetterons. Ne l'oublions pas—en ce moment, solennel entre tous—il s'agit tout simplement de l'abdication complète ou de la victorieuse revendication de nos droits les plus imprescriptibles.

Pas d'abstention: en pareille circonstance, ce serait une trahison; pas de négligence, ce serait un crime; pas de division, surtout, ce serait livrer le terrain à nos ennemis, qui se glisseraient fortivement entre nos deux camps séparés. Ne nous laissons ni intimider, ni détourner de nos devoirs par les préoccupations du moment, par les mouvements, plus ou moins désordonnés, des grèves. C'est là—soyons-en bien certains—un piège que l'on nous a perfidement tendu, à tous. Sachons l'éviter, à force de zèle, de patriotisme, d'empressement à nous rendre aux polls. A demain, le règlement des affaires d'intérêt purement matériel; consacrons cette journée à la revendication de nos droits, à l'accomplissement de nos devoirs de citoyens américains et d'hommes du Sud.

Et ne croyons pas avoir tout fait quand nous aurons déposé notre vote en faveur de Cleveland, qui est notre candidat à tous, sans exception: Songeons, encore, et, principalement, au Congrès, et cherchons y envoyer des hommes qui doivent y défendre nos privilèges et nos franchises. Il est bon d'ouvrir, par nos voix, l'entrée de la Maison Blanche à un Président démocrate, mais il faut qu'il soit soutenu dans la politique de relèvement qu'il adoptera, par une forte majorité, démocratique comme lui-même.

Ici, à la Nouvelle-Orléans, nous avons, surtout, à voter, unanimement, pour les deux candidats choisis régulièrement par le parti auquel nous appartenons. Celui du deuxième district congressionnel n'a pas de concurrent sérieux. Notre ligne de conduite, en ce qui le concerne, est clairement indiquée.

C'est dans le premier district que l'on a essayé de fomenter la division. Nous savons bien que M. Wilkinson ne représente réellement rien. Désavoué par une partie des républicains, sur le concours desquels il comptait, il est également renié par le parti démocrate, dont il s'est séparé. Il restera presque seul, avec son indépendance personnelle. Mais le peu de voix qu'il pourra recueillir, affaibliraient le parti et donneraient plus d'importance à la minorité républicaine. Nous espérons que les quelques égarés qui l'ont suivi, un instant, reconnaîtront leur erreur, au moment décisif; qu'ils rentreront au bercail, et voteront pour le candidat adopté, régulièrement, unanimement, par la *Convention démocratique*.

Que la manifestation d'aujourd'hui, soit éclatante; que par sa puissance, par son unanimité, elle impose l'estime et la reconnaissance à nos amis, le respect et le silence à nos ennemis.

Tous aux polls, pour la défense de nos droits et de nos libertés!

Tous aux polls, pour le triomphe de la démocratie et la défaite du républicanisme!

Tous aux polls pour l'élection de M. Cleveland, pour celles de MM. Davey et Meyer!

Le salut du Sud, le salut de la Louisiane, sont à ce prix!

Tous aux polls!

### A tous les marchands d'Huile et de Gazoline, à la Nouvelle-Orléans.

Nous faisons tous nos efforts, pendant la durée de la grève, sans nous arrêter à la dépense, pour remplir les commandes de nos clients, et nous regrettons de *ne pouvoir le faire pour tous promptement*.

En attendant, tous les marchands qui enverront leurs wagons à nos ateliers, au coin des rues Joséphine et Claiborne, recevront ce qu'ils veulent en barils, caisses, ou en masse, selon que les dits wagons apporteront des *cans* ou autres vaisseaux pour contenir l'huile, aux prix réguliers, *moins un demi sou par gallon de débit pour être venu chercher l'huile*.

STANDARD OIL CO.

**Breuvage sain et délicieux.**—Tel est le chocolat Ménier. Apprenez à préparer une tasse de vrai chocolat en vous adressant à MÉNIER, New-York, et obtenez échantillon gratuit avec renseignements.

Le professeur Zède, un vieux grammairien, était à l'agonie.

Un ami éploré l'interrogeait sur son état:

—Hélas! répondit-il, je m'en vais ou je m'en vas, car je crois toujours que l'un et l'autre se disent.

Et deux heures après, il trépassait, hanté par le doute.

**Au tripot.** On joue à l'écarté.

Un des joueurs annonçant:

—Le roi!

L'autre, à part:

—Ça fait la dix-septième fois! Le filou! Mais ça m'est égal, nous jouons sur parole!

Un jeune homme avait apporté une pièce à Hector Crémieux.

Avec l'imperturbable confiance du jeune âge, il ne cachait pas qu'il la trouvait superbe, pour ne pas dire sublime.

Crémieux, alors, l'interrompant:

—Mon jeune ami, ce sont des choses qu'il ne faut pas croire soi-même, avant de les faire croire aux autres.

Le concierge d'une maison très mal tenue, a cru devoir mettre, au bas de l'escalier, l'écriteau traditionnel:

Essuyez vos pieds, s. v. p.

Un mauvais plaisant a ajouté au-dessous:

En descendant.

Un mendiant fantaisiste:

—Messieurs, disait-il aux passants qu'il arrêtait dans la rue, donnez-moi de quoi acheter un morceau de pain, car j'ai tellement soif, que je ne sais où aller coucher.

Un pitre forain passe en correctionnelle sous l'inculpation de vol.

—Vous avez distrait une somme énorme, dit le président.

—Dame, distraire, c'est mon métier.

## LOUISIANE.

Le *Sugar Bowl and Farm Journal*, Nouvelle-Ibérie, paroisse Ibérie, du 5 novembre:

Les froids, qui, la semaine dernière, se sont fait sentir dans les régions sucrières, ont fait grand bien à la canne. Elles ont arrêté la pousse et hâté la maturation. Cependant le coton, dernière semence et quelques productions du jardinage ont été très endommagés, dans le centre et le nord de l'Etat.

Le 26, il y a eu une légère glace, mais dans l'extrême nord, bien au-dessus de la région sucrière.

—Voici quelques notes sur la récolte de Basse-Côte:

Dans la paroisse St-Bernard. Poydras est la plus grande habitation sucrière. Elle a commencé à rouler, le 18 octobre; s'est arrêtée le 22 jusqu'au 24; a travaillé 200 tonnes de cannes par jour, avec une moyenne de 130 livres par tonne. Le jus contenait 11 pour cent de sucrose, et il s'améliorait de jour en jour. Les plus mauvaises souches ont donné 15 tonnes l'acre; le plant environ, 30 tonnes.

Le triple effet Caldwell travaille d'une façon très satisfaisante. Il fait épargner au moins une bonne moitié du combustible. Au lieu de trois batteries de bouilloires, il n'y en a plus qu'une et le brûleur de bagasse. On n'a pu acheter au dehors que de 200 à 300 tonnes.

A la Terre aux Boeufs, l'habitation Sébastopol, propriété de E. V. Ducros, a été louée par Poydras. Gem, propriété de Mme Wm. P. Green, a été louée aux frères Ducros qui y ont fait de belles cannes; ils les transportent maintenant à la sucrerie Poydras. Creedmoor, à Mme Green, n'a pas encore commencé à rouler, elle commencera cette semaine; elle a 300 acres à rouler.

Magnolia à M. H. T. Lawler a 200 acres de cannes, le double de l'an dernier, elle a coupé ses cannes, cette semaine; elle les envoie par chemin de fer, à Belair, elle a réservé beaucoup de cannes pour la semence. On y fait aussi des pommes de terre, que l'on envoie au marché.

Kenilworth, est la propriété du Sénateur Alb. Estopinal; ce dernier, bien qu'ayant une sucrerie bien montée, avec le système "open kettle," vend ses cannes à Stella, propriété de M. Simpson Hornor, $4 50 la tonne.

On compte y expédier 5,000 tonnes, peut être même 6,000 ou 7,000. Les souches ont donné, tout d'abord, une moyenne de 17 tonnes l'acre. Un acre coupé a donné plus de 27 tonnes.

—Ste-Marie, à MM. C. D. Armstrong et B Ojéda, a commencé aussi la coupe de la canne, mais on en a réservé une grande quantité pour la semence. Le plant y donnera à peu près 30 tonnes, l'acre.

Contreras, à M. Léon Godchaux, a commencé, le 28, et a expédié, immédiatement, sur Belair. Les souches de deuxième année ont donné de 10 à 12 tonnes, l'acre. On y coupera, en tout, 215 acres, le plant et les souches. On n'a rien réservé pour le plant.

L'habitation Olivier a commencé sa roulaison, le 25. Les souches de première année ont donné une moyenne de 1 boucaut 3/4, l'acre. Le rendement de la canne, à l'acre, a été de 20 tonnes.

Le long du fleuve, M. Fred. Meyer a envoyé ses cannes à Poydras. On compte y planter 100 acres, au printemps.

Orange Grove, louée par l'hon. H. P. Kernochan, compte expédier 5,000 tonnes, à Scarsdale.

Dans la paroisse Plaquemine, rive est, St-Clair, à M. Geo. Garr, a commencé à rouler samedi soir, 29. Il y avait 340 acres que l'on envoie au moulin. Le directeur des travaux, Raggio, a, récemment, planté 135 acres. Les souches, du reste, se sont tellement améliorées, que l'on fera 90 acres de plus qu'on ne l'espérait. Les plus mauvaises ont donné 10 tonnes, l'acre.

Scarsdale, à l'hon. H. P. Kernochan, comprend la vieille habitation Mon Plaisir. On y a commencé la campagne, le 18 octobre, sur les souches de 2e année moyenne 10 tonnes. Les dernières roulées ont donné une moyenne de 15 tonnes. Samedi dernier, on avait déjà passé au moulin 1,000 tonnes et fait 110,000 livres de sucre. On a fait un plant d'automne de 60 acres et l'on compte en en planter 400 en tout. Le moulin à 5 cylindres auquel on a ajouté un national Shredder, fait 210 tonnes par jour.

—Stella, à M. Simpson Hornor, a commencé la semaine dernière. Le jus pesait 8 degrés Beaumé. Il y a 200 acres à rouler sur l'habitation, sans compter les cannes achetées au dehors. On a fait un plant d'automne de 35 acres, et l'on compte en planter bien davantage.

Mary, à M. S. E. Mathe, a 100 acres de belles cannes. Sur Stella, on plantera 75 acres de plus, l'an prochain.

Terre Promise, au vénérable McCan, a commencé la roulaison, le 25 octobre; le jus marquait 8 degrés 1/2 Beaumé. On doit y rouler 300 acres. La moyenne a été, jusqu'ici, de 16 tonnes, mais on compte sur une moyenne générale de 20 tonnes, l'acre. On doit rouler, en outre, de 4,000 à 5,000 tonnes pour les frères Lothrop.

On y travaille environ 240 tonnes par jour. Jusqu'à la semaine dernière, la canne se trouvant verte, le rendement en sucre n'a été que de 115 livres la tonne. Il y a maintenant un vacuum pan d'une capacité de 8,000 livres; 7 clarificateurs, 3 évaporateurs.

Sur son habitation Greenwood, M. E. L. Lothrop a 130 acres de cannes; son frère, de son côté, sur la même habitation Greenwood, a 145 acres.

Sur Fanny, M. D. P. Denley a 90 acres de cannes, qu'il vend à Belair et à Barbridge.

L'habitation Belair. propriété d'une Cie, dont l'Hon. John Dymond est le président, a mis en mouvement son moulin à six cylindres, le 25 octobre. Les souches ont rendu 17 tonnes l'acre. On compte y rouler 15,000 tonnes de cannes, dont plus de la moitié provient des terres de la propriété et de celles qu'exploitent les tenanciers, MM. F. G. Généres et autres.

Sur Monticello, MM. Espy et Gordon ont 100 acres de cannes destinées au moulin de Belair.

M. B. Savoie, le dernier qui cultive la canne, en a 15 acres, qu'il doit envoyer à Belair. Il a fait 20 acres de plant d'automne; il aura, l'an prochain, 60 acres de cannes à vendre.

—Dans la paroisse St-Landry, il y a, sur Barbreck, une raffinerie qui consiste en 3 moulins à trois cylindres. Il y a plusieurs clarificateurs et un double effet dont la capacité d'évaporation est de 150,000 gallons de jus, par jour. Pour cette saison seulement, le sirop sera transporté, à la raffinerie de Franklin pour y être granulé. On n'a pas eu le temps d'installer tous les appareils nécessaires pour ces opérations.

Nous sommes convaincus que cette usine sera d'un grand secours à cette région et l'aidera considérablement à doubler, à tripler la culture de la canne. Il vaudrait certainement mieux avoir ici une usine complète; mais, dans la situation où nous sommes, il faut nous contenter de vendre nos cannes et de garder l'argent en caisse. Aussitôt que nous pourrons récolter 15,000 tonnes de cannes, nous aurons la raffinerie tant désirée. C'est ce que, du reste, attendent les capitalistes.

Dans une conversation que nous avons eue récemment avec M. Humble sur les avantages de la culture de la canne, il nous affirmait que, en vendant la canne à $3,75 la tonne, on faisait autant de profit que si l'on vendait le coton 25 cents la livre. Le calcul est exact le jour où l'on s'en rendra bien compte, tout le monde voudra planter la canne.

—Il est question d'établir une raffinerie de sucre sur le Bayou des Glaises entre Cotton Port et Moreauville.

La culture du coton est trop coûteuse et sujette à trop d'accidents. C'est ce que disent tous les fermiers des Avoyelles; aussi est-il nommé un comité composé d'habitants intelligents et amis du progrès, MM. le Dr. Lougarre Eloi Joffrion, Landry, Bordelon, Olivier, Coco et Couvillon.

Une sucrerie faisant 300 tonnes de cannes par jour, donnant tous les 24 heures de 50,000 à 60,000 livres de sucre coûterait $90,000; à quoi il faudrait ajouter $40,000 pour la construction de la sucrerie, des habitations des travailleurs et des ateliers de forgerons et de tonneliers, la canne peut se vendre, ici, à $3 50 la tonne. Or les terres entre Cottonport et Moreauville peuvent donner 30 tonnes l'acre, mettons, au plus bas mot, 20 tonnes. Cela fait un revenu de $70 l'acre, et l'on n'a guères plus de travail et de tracas à se donner, que pour la culture du maïs.

—On nous écrit de Bunkie, Avoyelles:

Voilà trois ans que M. J. B. Snelling cultive la canne. Il a 250 acres de beau plant et 25 de souches, à rouler; il conserve le reste de ses souches pour la semence.

Les souches laissent à désirer: mais le plant est excellent.

La roulaison avait commencé le 10 octobre.

Jusqu'à date on avait fait 215 barils de sirop, sur 25 acres, et 120 boucauts de sucre, sur 50 autres acres. Enfin, en dernier lieu, on y a fait 60 boucauts de sucre sur 20 acres.

Tout cela, avec un petit moulin à trois cylindres, un open kettle et un outillage vieilli et démodé. Convenons qu'il faut avoir de bien bonnes terres, pour arriver à un aussi beau résultat, dans de pareilles conditions.

UN COUPLE ASSORTI.—Une jeune femme, Mlle Marie B...., a été arrêtée dans un magasin de nouveautés, de Paris, au moment où elle dérobait divers objets. Elle fut conduite au commissariat de la rue de Gribeauval, où M. Prélat procéda à son interrogatoire. Le commissaire se rendit, ensuite, au domicile de la voleuse, rue Dupin, et y trouva une quantité énorme de marchandises provenant de divers magasins, et, notamment, d'une maison de nouveautés de la rue Saint-Dominique, où Mlle B...... était employée.

En fouillant dans les poches d'un vêtement d'homme, le magistrat trouva une enveloppe de lettre portant l'adresse d'un nommé Bernard P...., demeurant rue de Bourgogne.

Mlle B.... reconnut que cet individu était son amant. Au domicile de ce dernier, M. Prélat découvrit, également, plusieurs malles bourrées de marchandises neuves. Bernard P...., qui avait été employé dans le magasin de la rue Saint-Dominique, comme chef de rayon, et qui travaille actuellement dans une maison du faubourg Saint-Martin, fut arrêté. Il fut forcé de reconnaître qu'il avait volé les marchandises dans les magasins où il était employé.

Un accident cocasse s'est produit au cours de l'enquête: M. Prélat, accompagné de son secrétaire et d'un inspecteur, s'était rendu rue Dupin, pour saisir les ballots de marchandises. La concierge crut avoir affaire à des cambrioleurs et courut prévenir M. de Bussière, commissaire de police du quartier Notre-Dame-des-Champs, qui, sachant que son collègue opérait une saisie, renvoya la concierge en lui conseillant de laisser faire.

La valeur des marchandises volées est d'environ dix mille francs. Marie B.... et Bernard P.... ont été écroués au Dépôt.

MORT DE FAIM.—Un drame navrant s'est passé dans la forêt de Saint-Germain, non loin des Loges, France. Un charretier qui traversait la forêt, vit venir à lui un jeune homme proprement vêtu, mais dont les traits tirés et la mine annonçaient la plus noire misère.

L'inconnu, qui paraissait à bout de forces, lui demanda un morceau de pain et se jeta avidement sur celui qu'on lui tendait, puis il se laissa tomber sur le bord de la route.

Ému de pitié, le voiturier s'arrêta, en passant devant la maison de la Légion d'honneur, pour faire part, à l'intendante, de ce qu'il avait vu.

On se rendit, aussitôt, à l'endroit indiqué, et l'on trouva le malheureux étendu sans connaissance, tenant encore à la bouche le morceau de pain, dont il n'avait pu avaler une seule bouchée.

On lui prodigua des soins qui le ramenèrent un peu à lui, et l'on prévint le commissaire de police de Saint-Germain. Lorsque ce dernier arriva, l'inconnu avait cessé de vivre.

Le docteur Gauthey, qui constata le décès, déclara qu'il était mort d'inanition.

Depuis plusieurs jours, on voyait cet homme rôder dans la forêt. Il s'était fait une petite cabane de branchages et de feuilles, où il passait la nuit.

On a trouvé sur lui un livret militaire au nom de Chauvin, né à Rennes en 1868, ancien sergent major au 47e de ligne, engagé à dix-huit ans.

MEURTRE ET SUICIDE.—Plusieurs détonations d'arme à feu ont mis en émoi le quartier Notre-Dame-des-Champs, Paris.

Un drame venait de se dérouler sur la voie publique, rue Vaugirard, en face du No 125.

A la suite de scènes violentes, Marie Vilmot, couturière, avait rompu avec son amant, un garçon boucher, Frédéric Mahort.

Elle lui reprochait non seulement son inconduite, mais aussi sa brutalité.

Maher fit, ces temps derniers, tout ce qui était en son pouvoir pour obtenir une réconciliation.

Se heurtant, chaque fois, à un refus catégorique, il résolut de se venger.

Sachant que Marie Vilmot avait coutume de rentrer chez elle aussitôt après son travail, il vint l'attendre, bien décidé à la tuer si elle ne consentait pas à vivre avec lui, comme par le passé.

L'apercevant, il alla au-devant d'elle et la supplia de revenir avec lui.

Marie Vilmot s'y étant refusée, le garçon boucher sortit un revolver de sa poche et fit feu, à deux reprises, sur la malheureuse jeune femme, qu'il atteignit à la poitrine et à la tête.

Ne laissant point ensuite aux passants qui avaient été témoins de ce drame le temps de le saisir, Mahert tourna son arme contre lui-même et s'en tira un coup dans la tête.

La mort a été instantanée.

Marie Vilmot, dont les blessures sont très graves a été transportée à l'hôpital Laënnec.

DINER GRATUIT.—Deux individus entraient, dernièrement, chez M. Rigal, restaurateur, 1 bis, rue de Bièvre, Paris, et se faisaient servir un copieux dîner, qu'ils prolongèrent jusqu'à onze heures.

Au moment de régler l'addition, l'un d'eux, se ravisant, fit venir le patron et lui commanda une omelette et deux autres bouteilles de vin, qu'ils absorbèrent comme des gens n'ayant pas encore dîné.

Finalement, ils appelèrent M. Rigal et lui déclarèrent que tout ce qu'ils avaient mangé était excellent, qu'ils l'en félicitaient et qu'ils regrettaient beaucoup de ne pas avoir d'argent pour payer.

Furieux, M. Rigal manda deux gardiens de la paix, qui conduisirent les deux gloutons au poste.

Interrogés, ils ont déclaré se nommer Mussy, vingt-huit ans, et Dioley, dix-huit ans, déjà condamnés, l'un et l'autre, quatre et deux fois.

Ils ont été envoyés au Dépôt.

Le conseil municipal d'une petite ville de Normandie, a fait élever, dans le cimetière, un monument à la mémoire de son maire, mort, à Paris, il y a quelque temps. Sur ce monument, on a gravé l'inscription suivante, qui dénote plus de gratitude que de connaissance de la valeur des mots:

Ci-gît
Notre regretté maire
Enterré à Paris.

Boireau est dans le monde. Une dame lui fait compliment de sa chevelure de jais.

—Oh! les beaux cheveux! Qu'est-ce que vous mettez donc dessus.

—Mon chapeau.

Caline s'approche d'un rassemblement, et s'informe.

—Qu'y a-t-il d'arrivé?

—C'est un garçon qui vient de tomber d'un échafaudage d'une maison en construction.

—Pas étonnant! Ces ouvriers sont d'une imprudence!

—Est-il mort?

—Oui, monsieur.

—Enfin, espérons que ça lui servira de leçon.

On annonce que le gouvernement français vient d'interdire la circulation de toutes les pièces suisses.

—Diable! dit un joueur, et moi qui me proposais toujours d'aller voir Guillaume Tell.

## La morve et la malléine.

Nous avons annoncé que des cas de morve se sont produits à Paris, depuis quelque temps. Les directeurs des compagnies de voitures et les loueurs, interrogés à ce sujet, ont pourvu du fait. Ils ont, à cette occasion, donné, sur les moyens de connaître et de conjurer cette maladie des chevaux, d'utiles renseignements:

"Aucun remède n'a encore été trouvé contre cette maladie, dont les germes se propagent avec une rapidité effrayante. On sait aussi qu'avant d'éclater et de se traduire par des glandages ou des jetages, la morve peut couver plusieurs mois chez un cheval, sans que rien puisse la révéler. Cela s'appelle, dans l'art vétérinaire, la "morve latente." Or, même pendant cette période d'incubation, le cheval contaminé communique la maladie à tous ses voisins. Il suffit d'un cheval morveux dans une écurie, pour la faire abattre toute entière.

"En attendant que l'on découvre un remède, M. Nocard, professeur à Alfort, s'est préoccupé de trouver une substance à l'aide de laquelle on puisse constater si le cheval possède ou non les germes de la maladie. Cette substance, il l'a découverte, il y a quelques mois; c'est la "malléine". Une seule piqûre faite dans l'encolure du cheval avec une seringue Pravaz, suffit pour constater si l'animal est contaminé. Tel cheval qui paraît très sain aux vétérinaires les plus expérimentés, et qui pourrait, certainement, travailler deux ou trois mois encore, s'il est piqué à la "malléine", éprouve aussitôt, un accroissement de chaleur anormale. C'est un "morveux", et il faut l'abattre.

"On comprend que les propriétaires des chevaux répugnent, de prime abord, à employer la malléine. Cependant, la compagnie l'Urbaine n'a pas hésité à faire "malléiner" toute sa cavalerie, sans exception, après en avoir averti, officiellement, le préfet de police et le service sanitaire. L'Urbaine a perdu ainsi un certain nombre de chevaux, mais elle peut se flatter, maintenant, d'avoir des écuries absolument indemnes.

"La malléine est fournie, gratuitement, à l'Institut Pasteur."

Signe des temps.

Les bébés jouaient, jadis, au mari et à la femme; ils sont aujourd'hui bien plus dans le mouvement.

Aux Champs-Elysées, un petit garçon d'une douzaine d'années est assis gravement dans une chaise.

Devant lui comparaissent un garçonnet et une fillette, neuf et dix ans. Tous les deux s'écrient, en même temps, de leur voix perçante:

—M'sieu le juge, nous voulons divorcer!

Une répétition, peut-être, de la tragédie future.

X.... a envoyé un nouveau domestique faire une emplette en ville.

Baptiste revient les mains vides.

—On n'a pas voulu de la pièce que monsieur m'avait donnée: elle était fausse.

—Ah! voyons, où est-elle?

Baptiste, d'un air surpris et embarrassé:

—Comme elle ne valait rien, ma foi, monsieur, j'ai bu un bock avec.

Calino entre dans la boutique d'un épicier.

—Garçon, dit-il, donnez-moi des conserves.

—Desquelles, monsieur?

—Des meilleures, c'est pour les yeux!


Téléphone 479. P. E. DUCROS, Gérant.
GONZALES & LAUDUMIEY
Entrepreneurs de pompes funèbres
175 CHEMIN DU BAYOU.
Voitures pour l'Opéra, Promenades, Soirées, Mariages, &c, &c.
Nous sollicitons [illegible] patronage des familles du second et du troisième district, et leur promettons entière satisfaction, aux prix les plus réduits.
Ordres pour enterrement reçus par téléphone à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit. 21 fév—1an


BENEZECH—Décédé dimanche, 6 novembre 1892, à 6 heures P. M. JULES BENEZECH, à l'âge de 63 ans, natif de Cette, France. Les amis et connaissances des familles Benezech, Fouillon et Rojas sont respectueusement invités à assister aux funérailles, qui auront lieu aujourd'hui, mardi, 8 novembre, à 10 heures A. M., de la dernière demeure du défunt, No 204 rue Nord Galvez, près Ursulines.

GOUBLER.—Décédé lundi 7 novembre, à 3:20 heures P. M., JOSEPH GOUBLER, âgé de 74 ans, natif de Bertrambois, département de la Meurte, France, et résident de cette ville depuis 60 ans. Les amis et connaissances des familles Goubler et Moore et ceux de ses fils Louis, Edward et Léon Goubler, sont respectueusement invités à assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui mardi, 8 novembre à 3 heures P. M., de sa dernière résidence No 115 rue Euphrosine entre Bourgogne et Rampart.


Le Dr FORMENTO
A transféré son bureau au coin des rues Canal et Bourbon, au-dessus de la Pharmacie Olivera. Entrée rue Bourbon, 5.
Consultation de 2 à 4 heures.
19 oct—1m

Avis.
Madame E. Mettinger, née Bourges, élève de Marmontel, du Conservatoire de Paris, désire avoir des élèves de piano, chez elle, No 240 Félicité, près Prytanée, ou à domicile.
6 nov—7t

Dr W. BILLE,
Elève du professeur Ricord, de Paris.
BUREAU, 29 RUE ROYALE.
Maladies nerveuses, impuissance, spermatorrhée, pertes séminales, maladies des organes génito-urinaires (maladies secrètes) chez l'homme et la femme. Menstruations difficiles invariablement guéries.
15oct—1an

J. B. JUNQUA,
No 19 RUE ST-LOUIS,
Près Decatur,
Importateur et Marchand en Gros de Cognacs Fins Champagne, Vins et Liqueurs.
—Spécialité de—
Vins Fins et Brandies de Californie, Rye et Bourbon Whiskies.
—Fabricant de—
Sirops de Fruits de Choix.
18 oct—3f par sem—3m

A vendre
A Mandeville 24 lots de terre premier choix, mesurant 50 pieds de face sur les rues Carondelet et Wattarson sur 250 pieds de profondeur, le tout mesure française.
Ces lots sont à proximité du lac et du chemin de fer et vendu à ce jour pour la somme de $65 le lot, $15 comptant et la balance $5 par mois.
Mandeville est le pays le plus sain de la Louisiane, à deux heures de la Nouvelle-Orléans.
Communication facile, belle plage, chasse et pêche en abondance.
Nous prions les amateurs de se hâter car bien [illegible]. S'adresser pour visiter [illegible] à M. J. B. Bandet, propriétaire au Clos Vaugirard, à Mandeville, ou M. P. L. Fourchy, notaire, 31 1/2 Carondelet, Nouvelle-Orléans. 6 sept—

Autres terrains à vendre.
Les lots ci-dessus étant presque tous vendus, nous mettons en vente 10 autres sur la propriété du Clos-Vaugirard même. Ces terres sont plantées de vignes en plein rapport et de jeunes pacaniers. Elles sont entourées de bonnes barrières et mesurent 50 pieds de face sur la grande route de Louisburg, Madisonville, Covington et Abita Springs, sur 100 pieds de profondeur. Les lots sont en vente pour la somme de 75, 100 et 125 dollars chacun; 25 dollars comptant et 5 ou 10 dollars par mois au gré de l'acquéreur.
25 oct—


Aux Pilotes et Capitaines de steamers, navires et goélettes, lougres et autres embarcations naviguant dans les eaux du lac Pontchartrain, la Passe Manchac et la rivière Amite.

Avis est par le présent donné que le pont levis régulier à la Passe Manchac sera fermé temporairement et jusqu'à nouvel ordre, commençant mercredi prochain le 5 octobre 1892, à 7 heures A. M., pour réparations, pendant lequel temps on se servira d'un pont levis temporaire de cinquante (50) pieds au sud du pont levis actuel, et l'on fera usage des mêmes signaux et des mêmes lumières employés jusqu'ici.
5 oct—


# GRANDE OUVERTURE
—DE—
## MARCHANDISES D'AUTOMNE ET D'HIVER.
[illegible]
# M. LION & Cie.,
## VETEMENTS CONFECTIONNES,
# Chapeaux, Articles de Toilette.
195, 197 ET 199 RUE DECATUR, COIN Ste-ANNE,
NOUVELLE-ORLEANS.

DENTISTES.

C. E. KELLS & M. VIET.
Chirurgiens-Dentistes
No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.
[illegible]

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.,
transfère ses bureaux du No 110 rue Canal au
No 167 de la même rue,
PRÈS DAUPHINE.
A partir du 1er octobre 1892.
[illegible]

LE Dr A. R. de VILLENEUVE,
Homoeopathe.
A transféré son office au numéro 147 de la rue [illegible]
Consultations tous les jours de 2 à 4 P. M.
1er nov—6f

Timbres-poste.
Achat de toute quantité à des prix les plus élevés de vieux timbres-poste, cartes postales, collections, ainsi que monnaies et antiquités. Prière de faire des offres ou des envois à
A. WEISZ,
Marchand de Timbres-poste et Antiquités.
Budapest, (Hongrie) Vaci-korut 4.
26 sept—20f dim jeu

BUVEZ!!!
L'eau minérale effervescente de la Source d'Abita.
Comme eau de table, elle n'a pas d'égale.—Le remède de la nature pour tous les maux de l'estomac, du foie ou des reins. En vente partout.
30 sept—1 an cum dim

Avis.
Excursions du dimanche à bon marché sur le New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Alger à 8 A. M., et arrivent à 7.05 P. M. Billets, aller et retour, 50c. 75c. et $1.00.
J. S. LANDRY, Surintendant. — J. S. LANDRY, Agent général pour le Fret et les Passagers.
26 oct—cum et dim

W. G. Coyle & Cie.
CHARBON COKE.
Pittsburg, Anthracite, Kanawha, Cannel et Coke de Gaz et Combustible.
Les planteurs, fondeurs, familles et personnes faisant usage de charbon pour obtenir de la vapeur seront promptement approvisionnés au prix du marché.
BUREAUX.
47 -- Rue Carondelet -- 47
1er sept—6 m dim mard jeud

LA BOTTE ROUGE!
—A l'enseigne de la—
"BOTTE ROUGE."
Angle des rues Ursulines & Dauphine
BOTTES, SOULIERS,
ET BOTTINES, A BON MARCHE
GEORGE WAGNER.
1er sept—1m—Me&Dim

LEON QUEYROUZE & CO
"GROCERS" EN GROS.
—IMPORTATEURS DE—
VINS ET LIQUEURS,
—ET MARCHANDS DE—
Produits des campagnes et de l'Ouest
28 RUE TCHOUPITOULAS.

L'INCENDIE
de notre établissement aux Nos
14 à 22 RUE BARONNE,
Lundi, le 31 octobre,
N'affectera en rien les affaires de
L. GRUNEWALD CO
Limited.
Qui se continueront comme par le passé au No
127 de la rue du Canal

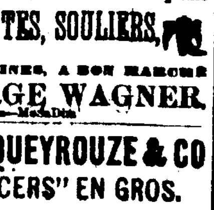

Steinway, Pleyel, Chickering, [illegible] Instruments de Musique, en gros et en détail.
Vendus à des conditions faciles [illegible]

QUELQUES MOTS AU SUJET
DES GANTS CENTEMERI
Nous avons été choisis seuls agents pour la vente de ce GANT de peau très recherché; et, en tous temps, on aurons un complet assortiment, nuances, longueurs et grandeurs. Demandez-nous par écrit notre liste de prix. Méfiez vous de la contrefaçon.
S. KUHN & SON, Les Gantiers.
121 RUE DU CANAL.
30 oct—3 m—dim mer ven

COMPAGNIE D'ASSURANCE
LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.
Plus de $51,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.
Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte aussitôt qu'elles sont justifiées.
Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,091
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290
Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.
DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS.
Gustaf R. Westfeldt, L. C. Fallon, Lucas E. Moore, C. M. Soria.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire.
12 nov 91—1 an J. G. PEPPER, Député Sous-Secrétaire.

Compagnie d'Assurances PHŒNIX
DE HARTFORD, CONN.
Successeurs de la
COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NLLE-ORLEANS.
Capital Comptant....$2,000,000 00
Net surplus....1,224,460 51
Actif, valeur réelle....5,675,366 79
Pertes réglées à la Nlle-Orléans, ainsi que le font les Compagnies locales.
JULES TUYES,
Agent-Résident, sera toujours au No 3 rue Carondelet où il recevra ses amis et les anciens clients de la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans.
20 mai—1 an

LEON GODCHAUX,
81 A 85 RUE DU CANAL.
Vous pouvez vous acheter un Très Bel Assortiment de
BEAUX CHAPEAUX DE FEUTRE, Youman, Knox, Miller ou Dunlap, A deux tiers des prix ordinaires.
COSTUMES D'ECOLE TOUT LAINE, Pour Garçons, A des prix Exceptionnellement Modiques: A $2.50 et $5.00.
1er déc 91—1an—dim mer ven

Compagnie d'assurances du Sun Mutual
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Succursale No 68 rue Royale.
Capital payé....$500,000 00
Actif, 1er janvier 1892....1,012,[illegible]
J. WALLACE JOHNSON, Gérant. CHS. LAUDUMIEY. CHS. E. FOUCHER.
18 juin—1 an

TAPIS! TAPIS! TAPIS!
NATTES! NATTES! NATTES!
Stores! Stores!
Et Magnifiques Papiers Peints pour Tapisserie,
CHEZ LEVY,
RUE DU CANAL.
Nous prenons plaisir à annoncer à nos amis et clients que nous sommes prêts maintenant à faire voir notre nouveau stock d'articles ci-dessus mentionnés, qui, en beauté et en variété, n'a jamais été excellé. Nos modèles de Tapis Moquette sont superbes, et surpassent tout ce qu'on a jamais vu. Nous appelons particulièrement l'attention sur nos Tapis de double largeur, [illegible] PAPIERS PEINTS, [illegible]
LEOPOLD LEVY, 133 RUE DU CANAL.
Les ordres de la campagne recevront la plus prompte attention. 18 sept 1891—1an—Dim.

ETABLIE EN 1782.
COMPAGNIE D'ASSURANCES PHŒNIX, DE LONDRES.
Plus de $80,000,000 de pertes payées depuis son organisation.
Pertes promptement ajustées et soldées à la Nouvelle-Orléans.
BUREAU: 67 ET 69 RUE DU CAMP.
ETABLIE EN 1849.
Compagnie d'Assurances CRESCENT de la Nouvelle-Orléans.
Plus de $11,000,000 de pertes payées depuis son organisation.
67 ET 69 RUE DU CAMP.
W. H. Lyman, Prés. G. W. [illegible], Vice-Prés. Chas. H. [illegible], Sec.

FRANTZ & OPITZ,
Horlogers et Joailliers,
Transféreront vers le 15 Octobre 1892, leur magasin au
No 17 DE LA RUE [illegible]
[illegible]

C. LAZARD & Cie
LES ANCIENS ET POPULAIRES.
Marchands de Vêtements Confectionnés
D'ARTICLES DE TOILETTE
ET DE CHAPEAUX.
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Canal et North Peters.


### AMUSEMENTS.

GRAND OPERA HOUSE.
Ce soir. Toute la semaine.
Matinées, mercredi et samedi à 1 heure P. M.
La pièce à grand spectacle,
—PAUL KAUVAR.—
Avec Porter J. White et une troupe supérieure.
Dimanche, 13 nov—Le grand Hermann.
8 nov—

THEATRE DE WENGER.
Coin Bourgogne et Dauphine.
Grande Représentation de
VAUDEVILLE.
TOUS LES SOIRS A 7 HEURES.
Matinées du Dimanche à 2 P. M.
ENTRÉE....15 CENTS
8nov—1m

### AMUSEMENTS.

ACADEMIE DE MUSIQUE.
Dimanche, 6 novembre, et toute la semaine. La comédienne favorite LIZZIE EVANS, Présentant sa nouvelle comédie, THE LITTLE BLACKSMITH.
Places en vente maintenant.
Dimanche, 13 nov—GLORIANA.
8 nov—

THEATRE ST-CHARLES.
Dimanche, 6 Novembre, et toute la semaine. Matinées Mercredi et Samedi. PRIX POPULAIRES. La Grande Production Scénique de Lincoln J. Carter
THE FAST MAIL.
Magnifiques Décors. Fort Personnel.
Sièges maintenant en vente.
Dimanche, 13 Novembre—THE NABOBS.
8 nov—


A louer ou à vendre.
La "plantation Ste-Rose" située dans la paroisse St Jacques, sur la rive gauche du fleuve Mississipi, à soixante-cinq milles en amont de la Nouvelle Orléans. Cette plantation mesure environ 800 acres de superficie, dont 450 sont en culture; le reste est à bois et le tout est en [illegible]. Il y a trente-trois maisons sur la propriété. Les améliorations consistent en une sucrerie dite 'Open Kettle,' une maison de résidence, des étables, des quartiers pour travailleurs, etc. Tous les instruments aratoires, charrettes et tout l'outillage nécessaire pour faire une récolte. A l'expiration de la présente saison, il y aura, en cannes, [illegible] acres de souches de première année; 34 acres de la seconde année; 28 acres de plant d'automne et une quantité suffisante de plant de cannes pour planter environ 130 acres. Pour le prix et les conditions, s'adresser à W. H. VREDENBURGH, P. O. Box 406 Nouvelle Orléans, Lne. ou Convent Post Office, St-Jacques.
26 oct—3 semaines.

FABRIQUE
D'EXTRAIT D'ABSINTHE
Maison fondée en 1852.

A. MIGNE,
2 WEST 15th St.
NEW YORK.
2 sept—6m—dim.mer.ven

JOURNAUX FRANCAIS

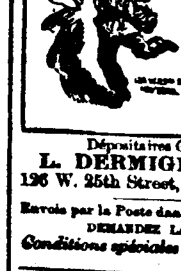


Echo de Paris, Figaro, Gil Blas, Intransigeant, Lanterne, Petit Journal, Petit Parisien, Leurs Impôts, France Mode, Mode Nationale, P. Echo d Mode, Bon Journal, Caricature, Eclipse, Jnal Amusant, Jnl des Voyages, Monde Comique, P. Jnal p. rire, Scien. Pittre, etc.
Dépositaires Généraux:
L. DERMIGNY & Cie.
126 W. 25th Street, NEW YORK.
Envois par la Poste dans toute l'Amérique.
DEMANDEZ LA LISTE!
*Conditions spéciales aux Marchands*

Dr J. B. PEREZ,
Depuis 26 ans un spécialiste dans le traitement des maladies d'un caractère privé. Maladies de Bright, de la vessie, la spermatorrhée, rétrécissement de l'urètre, etc. Impuissance causée par l'âge ou par aucune autre cause.
Maladies des Femmes et leurs irrégularités promptement guéries.
Dr Perez Female Regulating Pills—le remède le plus efficace pour toutes les irrégularités de femmes. A vendre dans toutes les pharmacies. Prix: $1 par bouteille.
DR PEREZ, Bureau 223 rue du Canal près le Dépôt du Fort Espagnol.
18 déc 91—1 an

F. ADRIEN BRUNET
Joaillier, Bijoutier, Horloger,
Transférera le 1er octobre prochain son magasin du No 133 de la rue Royale, au No 61 de la même rue. A cette occasion il fera subir une nouvelle réduction aux prix de ses articles. De ces derniers, il possède une collection incomparable:
Montres, Pendules, Orfèvrerie, Lunettes, Jumelles, Diamants, Cannes à pommes d'or et d'argent, etc.
Achat et échange de vieil or et argent. Montres et Bijoux de tous genres réparés par des ouvriers de première compétence.
14 déc 91—1a

COURTIERS DE CHANGE.
Fourton & Fischer
—SUCCESSEURS DE—
FAZENDE & SEIXAS.
19 Rue Carondelet.
Agents de Propriétés Foncières.
Prêts sur propriétés—papiers hypothécaires. Bons divers. Actions diverses. Nous achetons et vendons—Actions et Bons—à la Bourse (N. O. Stock Ex.) Nous achetons, vendons et louons tous genres de propriétés.
2 oct—1 mois—dim mardi jeudi

SOARDS'
1892—NEW ORLEANS
City Directory
Est maintenant en circulation et reconnu comme étant le meilleur Directory de cette ville qui ait jamais été publié. Une aide de la plus grande valeur pour les négociants. Envoyez en chercher immédiatement.
City Directory (Directory de la ville) prix $6 00
Livre Bleu (une édition)....2 00
Directory Commercial (forme pamphlet)....1 00
Mappe de la ville (lithographiée en 3 couleurs)....50
N'importe lequel des livres mentionnés ci-dessus est envoyé par express ou par la malle dans toutes les parties des Etats-Unis après avoir reçu le montant du livre demandé.
L. SOARDS, Editeur, 5 Commercial Place.
9 mars 1a


Etat de situation
—DE LA—
### Banque Nationale Mutuelle
A la Nouvelle-Orléans,
Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires le 30 septembre 1892.

ACTIF.

| | | |
|---|---|---|
| Prêts et escomptes | | $712,428 57 |
| Surtirages, garantis et non garantis | | 4,687 45 |
| Bons des E. U. en garantie de la circulation | | 50,000 00 |
| Autres actions, bons et hypothèques | | 120,100 00 |
| Dû par des agents de réserve approuvés | | 54,720 80 |
| Dû par d'autres banques nationales | | 34,808 97 |
| Dû par des banques d'Etat et banquiers | | 20,926 41 |
| Propriétés immobilières, meubles et installations | | 31,966 44 |
| Dépenses courantes et taxes payées | | 9,996 72 |
| Echange du Clearing House | $53,780 53 | |
| Bills d'autres banques | 4,683 00 | |
| Monnaie courante, fractionnelle (nickels compris) | 1,487 18 | |
| Espèces | 12,854 76 | |
| Billets legal tender | 96,361 00 | 172,986 32 |
| Fonds de rédemption avec le trésorier des E. U. 5 pour cent de circulation | | 2,250 00 |
| Total | | $1,233,565 97 |

PASSIF.

| | | |
|---|---|---|
| Fonds capital payé | | $200,000 00 |
| Fonds de surplus | | 20,000 00 |
| Profits indivis | | 14,606 78 |
| Billets de banque en circulation | | 45,000 00 |
| Dividendes non payés | | 424 00 |
| Dépôts individuels sujets à chèques | $682,057 90 | |
| Certificats de demande de dépôts | 8,713 00 | |
| Chèques certifiés | 10,429 12 | |
| Chèques du caissier en circulation | 1,796 34 | |
| Dû aux autres banques nationales | 8,751 25 | |
| Dû aux banques d'Etat et banquiers | 20,411 20 | 732,760 97 |
| Billets et bills réescomptés | | 120,763 92 |
| Total | | $1,233,565 6[illegible] |

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.

Moi, James J. Tarleton, caissier de la banque sus-nommée, jure solennellement que le tableau ci-dessus est correct au mieux de ma connaissance et de ma croyance.

JAS. J. TARLETON, Caissier.

Souscrit et juré pardevant moi ce 3me jour d'octobre 1892.

E. B. TRIST, Notaire Public.

Correct—Attesté:
LLOYD R. COLEMAN,
S. W. RAWLINS,
SIMON E. MARX, Directeurs.

Etat de la situation
—DE LA—
### Banque Nationale Germania
A LA NOUVELLE-ORLEANS.
Dans l'Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires, le vendredi 30 septembre 1892.

ACTIF.

| | | |
|---|---|---|
| Prêts et escomptes | | $1,512,732 06 |
| Surtirages garantis et non garantis | | 12,290 00 |
| Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation | | 50,000 00 |
| Actions, sécurités, etc | | 66,696 06 |
| Dû par des agents de réserve approuvés | | 36,397 00 |
| Dû par d'autres banques nationales | | 13,542 12 |
| Dû par des banques et banquiers d'Etat | | 2,551 31 |
| Maison de banque, meubles et installations | | 115,560 00 |
| Dépenses courantes et taxes payées | | 10,472 82 |
| Echanges pour le Clearing-house | $43,646 44 | |
| Billets d'autres banques | 8,219 00 | |
| Monnaie courante fractionnelle, nickels et cents | 182 32 | |
| Espèces | 15,900 00 | |
| Billets legal tender | 106,113 00 | [illegible] |
| Fonds de rédemption avec le Trésorier des Etats-Unis, (5 pour cent de circulation) | | 2,250 00 |
| Total | | $1,990,114 81 |

PASSIF.

| | | |
|---|---|---|
| Capital payé | | $300,000 00 |
| Fonds de surplus | | 200,000 00 |
| Profits non divisés | | 72,290 47 |
| Billets de banques nationales en circulation | | 43,995 00 |
| Dividendes non payés | | 1,505 06 |
| Dépôts individuels sujets à chèques | $1,140,779 94 | |
| Certificats de dépôt de demande | | |
| Chèques certifiés | 5,695 06 | |
| Chèques du caissier en circulation | 226 10 | |
| Dû à d'autres banques nationales | 8,790 77 | 1,156,590 81 |
| Dû à des banques d'Etat et banquiers | | 7,377 13 |
| [illegible] | | 1,587 41 |
| Bons ou billets ré-escomptés | | 150,000 00 |
| Bills payables | | 60,000 00 |
| Total | | $1,990,114 81 |

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ss.

[illegible], caissier de la banque sus-nommée, jure solennellement que le tableau ci-dessus est vrai, au mieux de ma connaissance et croyance.

[illegible], Caissier.

[illegible]

Etat de situation de la
### New Orleans National Bank,
A LA NOUVELLE-ORLEANS.
Dans l'Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires, Vendredi, 30 septembre 1892.

ACTIF.

| | | |
|---|---|---|
| Prêts et escomptes | | $2,270,869 97 |
| Surtirages, garantis et non garantis | | 67,897 60 |
| Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation | | 50,000 00 |
| Bons des Etats-Unis en main | | 1,000 00 |
| Actions, sécurités, etc | | 702,882 75 |
| Dû par des agents de réserve approuvés | | 462,306 79 |
| Dû par d'autres banques nationales | | 66,298 92 |
| Dû par des banques d'Etat et banquiers | | 11,947 62 |
| Maison de banque, meubles et installations | | 26,616 52 |
| Dépenses courantes et taxes payées | | 16,287 73 |
| Chèques et autres items comptant | $1,210 94 | |
| Change pour le Clearing house | 100,801 73 | |
| Billets d'autres banques | 6,650 00 | |
| Monnaie courante fractionnelle, nickels et cents | 12,222 32 | |
| Espèces | 286,306 50 | |
| Billets legal tender | 45,000 00 | 454,287 54 |
| Fonds de rédemption au Trésor des Etats-Unis (5 pour cent de circulation) | | 2,250 00 |
| Total | | $4,394,047 45 |

PASSIF.

| | | |
|---|---|---|
| Capital-action payé | | $600,000 00 |
| Fonds de surplus | | 700,000 00 |
| Profits non divisés | | 137,835 37 |
| Billets de banques nationales en circulation | | 34,500 00 |
| Dividendes non payés | | 1,500 00 |
| Dépôts individuels sujets à chèques | $2,926,440 76 | |
| Certificats en demande des dépôts | 80,704 75 | |
| Chèques certifiés | 200 00 | |
| Chèques du caissier en circulation | 85,644 86 | |
| Dû à d'autres banques nationales | 71,865 78 | |
| Dû aux banques d'Etat et banquiers | 96,025 97 | 2,[illegible] |
| Total | | $4,394,047 45 |

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ss.

Moi, William Palfrey, caissier de la banque sus-nommée, jure solennellement que le tableau ci-dessus est correct, au mieux de ma connaissance et de ma croyance.

WILLIAM PALFREY, Caissier.

Souscrit et juré pardevant moi ce [illegible] jour d'octobre 1892.

[illegible]